

Stage subventionné pour jeunes diplômés au sein de la Délégation

Etes-vous un **jeune diplômé(e)** intéressé(e) par les relations internationales? Etes-vous curieux(se) d'en apprendre davantage sur le travail au sein d'une mission diplomatique et de savoir comment une Délégation représente les intérêts et les valeurs de l'Union européenne au Sénégal?

Qu'offrons-nous?

Un **stage de 6 mois** au sein de la section Politique, Presse et Information à la Délégation de l'UE au Sénégal commençant en Novembre 2020, **sous réserve du respect de la législation locale.**

Principales tâches:

- Suivi et analyse du positionnement/visibilité de l'UE dans les medias
- Appui à la rédaction de documents
- Appui à la gestion des réseaux sociaux
- Appui à l'organisation d'évènements
- Travaux de recherche et d'analyse sur des thématiques d'actualité

Qualifications ou prérequis spécifiques:)

- **En raison du contexte très évolutif de l'épidémie de COVID-19, seuls les candidats résidant actuellement au Sénégal seront considérés éligibles**

Comment postuler?

Veillez envoyer les documents suivants à l'adresse DELEGATION-SENEGAL-PAID-TRAINEESHIPS@eeas.europa.eu

- Un curriculum vitae ([CV](#)) Europass
- Une lettre de motivation expliquant pourquoi vous voulez participer à un stage dans une délégation de l'UE
- Et un [formulaire de candidature](#)

Veillez ajouter en sujet de votre courriel: Stage subventionné – Section Politique, Presse et Information

Informations importantes

Avant de postuler veuillez examiner le [site dédié](#) ainsi que [les critères généraux d'éligibilité](#) pour un stage subventionné(e) (Article 8 de la Décision ADMIN(2017)28 – Stage rémunéré)

Chaque stagiaire sélectionné(e) recevra une subvention mensuelle destinée à couvrir ses frais de subsistance. Tous les coûts liés au voyage à l'intérieur du pays de résidence, à l'obtention du visa, aux assurances et au logement seront à la charge du (de la) stagiaire.

Les demandes des candidat(e)s inéligibles ne seront pas considérées. Après l'évaluation de toutes les demandes, les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s et invité(e) s à un entretien. Les candidat(e)s non sélectionnés seront informé(e)s par e-mail. Si le/la candidat(e) sélectionné(e) ne peut pas fournir les documents requis, sa candidature sera rejetée.

La délégation informe que, même le Siège confirme l'éligibilité de la candidature sélectionnée, les stages pourraient être reportés, suspendus ou même annulés compte tenu du contexte très évolutif de l'épidémie de COVID-19 dans le pays hôte ainsi que dans le pays d'origine.